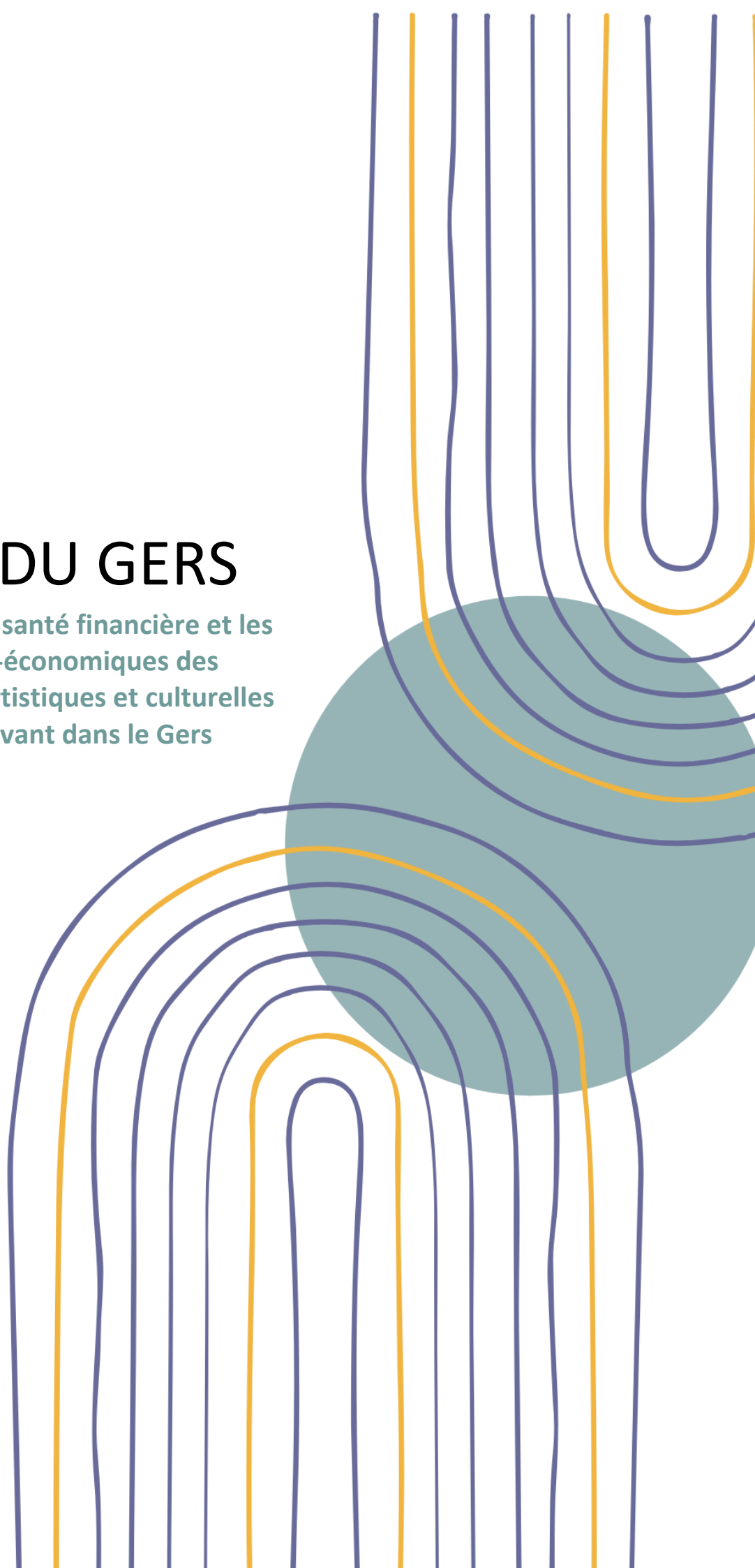


ADDA DU GERS

Enquête sur la santé financière et les
modèles socio-économiques des
associations artistiques et culturelles
du spectacle vivant dans le Gers

Version synthétique

2026



Introduction

En France en 2023, les associations culturelles représentaient 19 % de l'ensemble des associations, le spectacle vivant (notamment la musique) constituant leur premier secteur d'activité. Présentes sur tous les territoires, elles jouent un rôle essentiel dans les territoires ruraux, garantissant une animation permanente et favorisant le lien social.

Le Gers compte parmi les départements les plus actifs en création d'associations (12,3 créations pour 10 000 habitants par an). Les associations culturelles y représentent 28,4 % des créations d'associations, contre 22,1 % en moyenne nationale. La vie culturelle gersoise, très largement rurale, est majoritairement portée par ce tissu associatif dense et dynamique.

Dans un contexte de baisse généralisée des financements publics dédiés à la culture, l'Adda du Gers a mené l'enquête, dans le cadre de sa mission d'observatoire départemental des dynamiques culturelles. L'objectif : identifier les potentialités et les difficultés des associations artistiques et culturelles du territoire, informer les partenaires et collectivités, et permettre de contribuer aux débats collectifs ou plus spécifiques en faveur de l'émergence collective de pistes de soutien aux associations culturelles.

Méthodologie de l'enquête

L'enquête s'est déroulée du 1er mars au 30 juin 2026, en trois phases : mise en place du dispositif méthodologique (mars), enquête de terrain par téléphone (avril-mai), puis traitement des données et rédaction (juin). Elle repose sur un questionnaire à réponses fermées de 30 questions, complété par des éléments qualitatifs recueillis hors questionnaire.

L'échantillon a été constitué à partir de la base de données de l'Adda du Gers, triée pour ne retenir que les associations œuvrant dans le spectacle vivant soit 459 associations, 316 ont été jointes et ont échangé avec les enquêtrices, et 237 ont finalement répondu et validé l'ensemble des critères requis : statut associatif, localisation dans le Gers, activité de spectacle vivant, structure active. Les répondant.e.s ont été principalement des président.e.s et trésorier.e.s. L'échantillon de 237 associations est considéré comme représentatif du territoire.

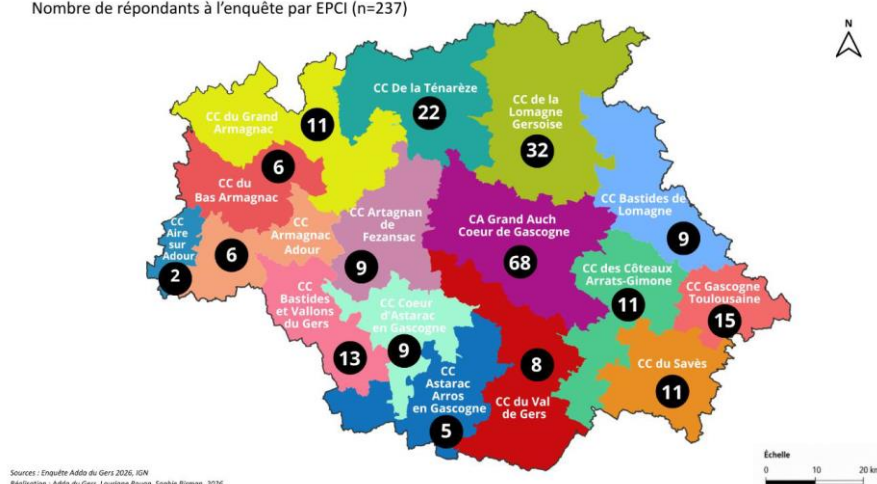
Caractéristiques des associations enquêtées

L'enquête et l'ensemble des résultats présentés concernent 237 structures, majoritairement implantées dans les communes urbaines du département (57%) et dont la répartition spatiale est la suivante :

Répartition de l'échantillon de répondants par Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

Enquête Adda du Gers, SB 2026, IGN

Nombre de répondants à l'enquête par EPCI (n=237)



Domaine artistique

Tous les domaines artistiques sont représentés, la musique domine largement (43 % des associations), suivie du domaine pluridisciplinaire (27 %), du théâtre (15 %), de la danse (12 %) et du cirque (3 %).

Activité principale

La répartition des activités principales des associations, au regard des catégories d'activité classifiées par l'Adda du Gers, est la suivante : 22% d'ateliers de pratiques amateurs, 20% d'équipes artistiques professionnelles, 15% d'enseignement artistique, 15% d'événements et manifestations ponctuelles, 12% d'ensembles vocaux et instrumentaux, 9% de festivals et 6% de saisons culturelles.

Modèles socio-économiques

Budgets

Les budgets suivent une répartition hétérogène : peu de très petits et de très gros budgets (moins de 1 000€ pour 4% et plus de 200 000€ pour 5%), et une forte concentration sur les petits et moyens budgets (entre 1 000€ et 50 000€ pour 73%).

Les très gros budgets (plus de 200 000€) se concentrent uniquement dans les domaines de la musique et pluridisciplinaire ; les autres domaines artistiques sont répartis de manière homogène, sauf le cirque qui est plus présent au sein des budgets de 50 000 à 200 000 €.

L'évolution des budgets entre 2025 et 2026 est majoritairement stable (56,5 %) mais sur les 237 répondants, 47 associations déclarent un budget en hausse (hausse forte 3,4 % et hausse 16,5 %) et 49 un budget en baisse (baisse forte 8,4 % et baisse 12,2 %).

Emploi

71% des associations font appel à des prestataires extérieurs : gestion du site web, technique son et lumière, restauration, paie, transports, hébergement, sécurité, communication... Certaines catégories font appel à des prestataires de manière quasi systématique comme les équipes artistiques professionnelles ou les festivals.

55% des associations sont employeuses. Les équipes artistiques professionnelles, l'enseignement artistique et les festivals concentrent l'essentiel de l'emploi généré (respectivement 34 %, 24 % et 11 % de l'emploi total).

La proportion d'emploi dépend des modalités de financement de l'association. L'aide publique est un facteur déterminant sur l'emploi puisque sur les 130 associations employeuses, 113 ont fait la demande d'une aide publique en 2026, bien que le poste de recettes principal des associations employeuses demeure les recettes d'activité.

L'emploi au sein des équipes artistiques professionnelles est très largement impacté par les baisses de budget : parmi les 23% d'associations employeuses ayant réduit leur masse salariale en 2025, la moitié sont des équipes artistiques professionnelles (principalement par non-renouvellement de contrats d'intermittence). Et parmi les 22% des associations prévoyant de nouvelles baisses de masse salariale en 2026, 60% sont encore des équipes artistiques professionnelles.

Recettes

Le premier poste de recettes reste, pour la majorité des associations, les recettes d'activité (51%) ou les cotisations (29%), loin devant les subventions publiques (17%) et le mécénat (3%).

Le deuxième poste de recettes, pour 40 % des associations, est celui des subventions publiques (62% des festivals, 57% des équipes artistiques professionnelles et 46% des enseignements).

42% des associations sollicitent des financements privés (dons, mécénat ou fondations), cependant peu d'associations fonctionnent principalement sur ce modèle (moins de 3%).

L'aide publique occupe néanmoins une place centrale : 78 % des associations prévoient de bénéficier de financements publics en 2026. Les Communes et le Département sont les financeurs les plus sollicités. Par

ailleurs, 79 % des associations bénéficient d'une aide en nature des collectivités (prêt de salles, matériel, soutien logistique), en premier lieu des Communes — une aide qui conditionne souvent la faisabilité même des projets.

Focus sur le soutien public

L'aide publique est sollicitée pour toutes les activités, majoritairement les festivals, les saisons et l'enseignement artistique.

L'intégralité des très gros budgets, la quasi-totalité des gros budgets et 88 % des budgets entre 10 et 50 000 € demandent des subventions.

Les financeurs principalement sollicités sont les Communes (76%) et le Département (66%), suivis par les autres collectivités (25%) en proportions quasiment égales (Intercommunalités, Région et Etat). Seul l'Europe ne concerne que 4% des demandes émanant des structures hautement professionnalisées (festivals, saisons et équipes artistiques professionnelles). Les Intercommunalités sont sollicitées plus fortement par les équipes artistiques professionnelles, les saisons et l'enseignement artistique. Le Département est sollicité en proportions égales par l'ensemble des activités principales alors que la Commune l'est, surtout pour les événements locaux et les pratiques amateurs. L'Etat est quant à lui majoritairement sollicité pour les demandes de FDVA1 (Fonds de Développement à la Vie Associative).

66% des associations seraient impactées par une nouvelle baisse des financements publics en 2026 (38% de façon significative, 28% partiellement). L'impact serait le plus fort pour les équipes artistiques professionnelles, l'enseignement artistique et les festivals, et touche davantage les associations employeuses dont le budget dépasse les 50 000€.

En cas de poursuite des baisses des subventions publiques, les conséquences les plus citées sont :

- diminution des activités et/ou des dépenses,
- menace sur la pérennité du projet à moyen terme (majoritairement cité pour les enseignements artistiques et les équipes artistiques professionnelles),
- non-renouvellement de prestataires ou de contrats de travail.

Les associations programmatrices seraient aussi fortement impactées, une baisse de leurs recettes publiques impliquant le choix d'une programmation moins coûteuse, moins qualitative ou moins nombreuse, avec le risque d'une perte des publics et d'une baisse de recettes. L'impact se fait sentir sur les équipes artistiques professionnelles, qui, afin d'être maintenues dans les programmations, sont contraintes de diminuer leurs tarifs et perdent ainsi les recettes de vente de leur spectacle, avec une menace sur la solidité de leur structure qui grandit. C'est donc par effet boule de neige que les équipes artistiques professionnelles pâtissent de la baisse de l'aide publique du fait de la diminution de l'aide aux programmeurs.

Afin de compenser cette baisse, 23% des associations impactées envisagent de se tourner vers les financements par dons, mécénat ou fondations en premier lieu. L'augmentation des recettes propres (par une augmentation ou diversification de l'activité) est envisagée par 16% ainsi que la hausse des tarifs pour 14% des structures. 22% affirment ne pas pouvoir compenser ces baisses.

Enfin, si les aides publiques étaient maintenues au moins à la hauteur de celles de 2025, voire augmentées, les associations pourraient lever certains blocages dans le développement de leur activité. Elles envisageraient de créer de nouveaux projets (26%), d'augmenter leur activité (26%), d'investir dans du matériel (15%), de maintenir sa masse salariale (13%), voire même embaucher (10%) ou de baisser leurs tarifs (9%) pour renforcer l'accessibilité de leur projet.

Trésorerie

80% des associations interrogées se projettent à plus de 3 mois avec leur trésorerie disponible.

Le fonds de réserve reste fragile pour 31% des associations, inexistant pour 28% et solide pour 26%. Les budgets moyens (1 000 à 50 000 €) sont ceux qui disposent des fonds de réserve les plus solides ; les très gros budgets comptent, à l'inverse, une part importante de fonds de réserve à zéro.

¹ Fonds de Développement de la Vie Associative, <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/le-fonds-de-developpement-de-la-vie-associative-fdva/>

Ressenti des associations

Santé financière

Globalement, 88% des associations jugent leur santé financière bonne. Les équipes artistiques professionnelles, l'enseignement artistique, les festivals et les structures de soutien à la culture ressortent comme les plus fragilisés ; les pratiques amateurs, les événements ponctuels, les saisons et les ensembles vocaux et instrumentaux se considèrent en meilleure santé.

C'est avant tout le degré d'emploi qui pèse sur cette santé financière : les associations employeuses, ayant plus de charges, se disent plus souvent fragiles.

Confiance en l'avenir

Malgré le contexte, la majorité des associations reste confiante ou très confiante (56 %), signe de la combativité du secteur. L'incertitude concerne toutefois 27% des associations et l'inquiétude 17%, majoritairement des équipes artistiques professionnelles et des structures d'enseignement artistique. Les deux catégories sont plus dépendantes de l'aide publique qu'elles voient s'amenuiser, plus limitées sur leurs marges de manœuvre et inquiètes de devoir réduire leur activité, leurs coûts et sont plus fortement concernées par la remise en question des éléments financiers fondateurs de leur projet.

Besoins et difficultés

Les trois domaines d'accompagnement, de soutien et/ou de formations les plus cités par les associations sont : la communication (23%), le financement de l'association (22%) et la gestion / administration / réglementation (13%).

Les associations sont largement en demande d'accompagnement pour le renouvellement de leurs bénévoles et administrateur.rices, l'accès à des lieux de stockage ou de diffusion, et de soutien logistique et technique.

Conclusion

La santé financière des associations artistiques et culturelles du Gers ne peut être qualifiée de façon uniforme : les modèles socio-économiques, les marges de manœuvre et les modalités de financement varient fortement selon l'activité principale. Globalement, le tissu associatif présente une santé plutôt bonne mais fragile : peu d'associations sont en grande difficulté, mais l'avenir n'inspire confiance qu'à 57% d'entre elles tandis que 43% des associations redoutent la baisse du soutien public et les limites de leur capacité d'adaptation. Il ressort de l'enquête :

- Les **pratiques amateurs** sont portées par des structures autonomes, en bonne santé, résilientes et avec de nombreuses marges de manœuvre. Leur modèle socio-économique reposant sur les cotisations des adhérent.e.s et les recettes d'activité, elles sont de fait moins impactées par une baisse structurelle de l'aide publique. Ces associations animent au quotidien les territoires avec des petits et moyens budgets grâce aux Communes qui fournissent gracieusement une aide matérielle indispensable.
- Les **structures d'enseignement artistique** sont fortement employeuses (89 %). Leur modèle socio-économique repose sur les cotisations et l'aide publique et sont majoritairement impactées par une baisse des financements publics et fortement menacées sur la pérennité de leur projet. Leur seule variable d'ajustement étant la masse salariale, les répercussions de leur santé financière se font donc sentir sur l'emploi sur le territoire et l'offre d'enseignement
- Les **équipes artistiques professionnelles** leur modèle socio-économique repose sur leurs recettes propres d'activité, notamment la vente de leurs spectacles, qu'elles ont de plus en plus de mal à financer, à diffuser et vendre au juste prix, elles sont fortement employeuses et fortement dépendantes de l'aide publique, ce qui les rend vulnérables dans un contexte de baisse des financements directs de la part des collectivités et indirects par ceux attribués aux programmeurs du territoire.
- Les structures portant des **événements et manifestations ponctuelles** sont fortement soutenues par les Communes, plutôt en bonne santé et confiantes en l'avenir. Elles sont peu employeuses et ont des

dépenses contenues. Leur modèle socio-économique repose sur la diversité des financements, ce qui les rend robustes (recettes d'activités, aide publique et cotisations) mais elles seraient tout de même impactées par une baisse continue des financements publics qui impliquerait une baisse de leur activité.

- Les **festivals** sont de profils très variés, ils fonctionnent quasi intégralement sur leurs recettes propres et l'aide publique. Tous bénéficient d'aide en nature de la part des collectivités, souvent pour le site du festival, mais aussi pour le matériel, la technique ou la sécurité. Ce qui rend cette catégorie d'acteur culturel vulnérable et sensible aux baisses de financements publics. C'est en somme la programmation et la diversité des activités portées pendant la durée du festival qui sont les premières variables d'ajustement avant l'emploi.
- Les **saisons** sont de profils variés, elles fonctionnent autant par leurs recettes d'activité que par l'aide publique. Cette catégorie est celle qui a la plus grande diversité de financeurs publics (de la Commune à l'Europe) et serait impactée par une diminution des aides publiques, notamment sur les choix de programmation.
- Les **ensembles choraux et instrumentaux** (bandas, harmonies, groupes de musique et chorales) sont presque tous des petits budgets et majoritairement non employeurs. Principalement financés par leurs recettes d'activité, ces associations ont peu de financement par dons, mécénat ou fondations. Pour celles subventionnées, une baisse des enveloppes impliquerait surtout une baisse de leur activité. Leur fonds de réserve est majoritairement fragile ou inexistant mais leur santé ressentie est bonne, la confiance règne même si six d'entre elles sont incertaines ou inquiètes pour l'avenir.

La plupart souhaitent diversifier leur modèle socio-économique (mécénat, sponsoring, dons, cotisations, fondations) pour gagner en autonomie — une diversification qui représente aussi un risque si elle n'est que la conséquence d'une baisse conjointe de l'aide publique et des recettes d'activité. L'accompagnement des associations artistiques et culturelles du territoire, qu'il soit financier, logistique, humain ou technique, demeure la clé de voûte de leur présence sur le territoire et du dynamisme culturel du département du Gers.